

Déclaration préalable

CAPD 5 juin 2014

L'assouplissement de la réforme des rythmes n'a pas convaincu et les oppositions majoritaires lors des CSE et CTM en disent long sur le refus des personnels d'un décret que, pourtant, le ministre ne retire pas. Il est par ailleurs incompréhensible que la révision des temps et celle des programmes scolaires (repoussée à 2015 pour la maternelle et 2016 pour l'élémentaire) n'aient pas été traitées ensemble. Quelques communes profitent de la faille béante ouverte par le nouveau décret pour proposer de libérer le vendredi après-midi, espérant ainsi ne pas avoir à organiser d'activités coûteuses (mais empochant tout de même les diverses subventions). Alors que les effets néfastes de la coupure de deux jours «samedi-dimanche» sont dénoncés par un grand nombre d'acteurs de l'éducation, on reste donc encore loin d'une réforme qui permette de construire un projet cohérent pour la réussite des élèves, recueillant l'adhésion de la communauté éducative. Les difficultés rencontrées cette année (inégalités territoriales, non gratuité, partage des locaux, confusion des rôles...) vont s'étendre. L'Éducation nationale doit reprendre la main. La semaine scolaire doit s'organiser selon un cadrage national avec des possibilités de dérogations émanant des conseils d'école dans l'intérêt du service public d'éducation et non selon le bon vouloir des collectivités locales. . Il n'est pas acceptable que la liberté de choisir ses horaires laissée à l'enseignement privé puisse, localement, mettre l'école publique en difficulté.

Ce décret Hamon reporte au 26 juin le CTSD rythmes qui empêchera les 198 collègues devant participer au 2 eme mouvement de pouvoir préparer sereinement leur rentrée.

En septembre, il faudra compter aussi avec des conditions de travail et d'études dégradées, pour les élèves comme pour les personnels ; l'éducation prioritaire est réduite à portion congrue, la circulaire de rentrée défait encore davantage ce qui restait de national dans l'éducation (renvoi au local, territorialisation et autonomie renforcée) et dénature un peu plus encore les finalités de l'école, faisant la part belle à l'utilitarisme via les compétences, et au socle pour viser l'insertion professionnelle... En outre, personne ne croit plus désormais aux 54000 postes promis par Peillon, impossibles à financer au regard des milliards consentis dans le cadre des Pactes.

De nombreux collègues attendent vos décisions lors de la CAPD d'aujourd'hui. Elles vont impacter leurs vies personnelles et professionnelles ainsi que l'organisation des écoles.

Le mouvement 2014 est plus contraint encore que ce qui pouvait s'imaginer. Seuls 149 collègues obtiennent un poste à titre définitif. 149 dont on doit, par souci de transparence et vérité, ôter les collègues victimes de fusion d'école ou ayant un code de priorité absolue. Au final seulement 132 collègues sur 459 participants obtiennent satisfaction soit 28,7 %.

Dans le même temps, dans une période de gel des salaires et de baisse continue du pouvoir d'achat, les résultats des promotions à la Hors-Classe sont très attendus. Chaque année, une forte majorité des PE partant à la retraite n'ont toujours pas atteint le 11ème échelon, ni la hors-classe. Il est plus qu'urgent d'accélérer les évolutions de carrière pour tous les enseignants.

Nous souhaitons, par ailleurs, attirer votre attention sur le dossier des permutations qui a laissé de nombreux collègues sans solution. Beaucoup d'entre eux connaissent des situations personnelles extrêmement délicates. Nous vous interpellons solennellement afin que des solutions soient apportées à chacun, chacune. Le droit à mobilité doit être respecté. La phase d'ineat-exeat doit permettre de débloquer le plus de situations possibles.

Il y a des urgences. La diminution des effectifs par classe, le renforcement conséquent des moyens de remplacement et de l'aide aux élèves présentant des difficultés sont aujourd'hui des nécessités incontournables. La réussite des élèves, l'amélioration des conditions de travail passent aussi par du temps dégagé pour les enseignants pour les travaux pédagogiques, la rencontre avec les parents... Pour cela, l'organisation des 108 heures doit être totalement revue avec la fin des APC.

Le ministère doit rétablir une formation continue répondant aux besoins professionnels des enseignants qui a quasiment disparu.

Notre école a besoin d'enseignants formés, reconnus, exerçant leur métier dans des conditions satisfaisantes et sereines et rémunérés à la hauteur de leur niveau de qualification. Dans un premier temps, les rémunérations et perspectives de carrière doivent être alignées sur celles des enseignants du second degré.

D'ores et déjà, la prochaine rentrée se prépare dans des conditions qui ne permettront pas d'améliorations pour l'école et ses personnels. C'est une alerte sociale que nous lançons dès à présent pour la rentrée prochaine. Nous construirons les actions nécessaires. Pour nous, la question d'une grève nationale est posée.

Moyens pour l'école, conditions de travail, salaires, le ministre doit maintenant répondre aux préoccupations et aux exigences des enseignants des écoles.